

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du jeudi 12 septembre 2019

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Nombre de membres excusés : 2

Nombre de membres absents : 3

PRESENTS :

M. GASC, Mme THERY, Mme DUPIOL, Mme TOURENNE, M. ALLAIS, Mme BISCH, Mme DAVOINE, M. NETO, Mme GATINEAU, Mme PEREZ, Mme DESCHAMPS, Mme NOLIBOS, Mme BOISSEAU, Mme BURK, Mme BONNARD-BONNISSOU, M. LYONNET, Mme LURINE, Mme MARZAT, Mme LAVERGNE

ABSENTS ou EXCUSES :

Mme BACCIALONE, M. FEDIEU, Mme GOT, M. MICHELETTI, Mme BLASCO, Melle BOISSEAU, Melle RENELEAU

Président :

M. Sébastien GASC, Principal

Secrétaires :

Mme DAVOINE, Mme GATINEAU, M. NETO

INSTALLATION DE LA SEANCE

La séance est ouverte par M. GASC à 17h40

Le quorum est atteint.

En préambule, M GASC présente le CA comme une instance d'échanges, en toute cordialité, dans le respect mutuel. Il proposera, au prochain CA, un règlement intérieur relatif au fonctionnement du CA, avec un calendrier pour la répartition du secrétariat de séance.

I. ORDRE DU JOUR

M. le Principal présente l'Ordre Du Jour.

L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

II. ADOPTION DU PV MODIFIE DU CA N°7

Mme BONNARD-BONNISSOU demande à ce que le PV n°7 soit modifié.

Mme BONNARD-BONNISSOU demande d'y intégrer le courrier de M BERNERON, professeur de Lettres classiques, concernant les options, lu par Mme DAVOINE.

Elle demande aussi d'ajouter le libellé des questions diverses et l'intégralité des remarques concernant le harcèlement, sans amalgame possible avec l'absence de CPE.

Mme DAVOINE demande d'y inscrire qu'elle a cité des exemples d'organisation (comme celle du collège de Castelnau de Médoc) dans le cadre de l'opération « Silence, on lit » en lieu et place de ce qui était écrit.

Mme BOISSEAU demande de réduire les délais de réception du PV pour une relecture.

Mme DESCHAMPS précise qu'il est rédigé le lendemain et soumis à la signature du Secrétaire de séance.

M GASC propose de mettre en place une procédure pour améliorer ce fonctionnement.

M. GASC fait procéder au vote du PV modifié n°7

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 9 | 0 | 9 |

III. Projets voyages scolaires

A. Sorties scolaires

Informations données aux familles concernant les sorties pédagogiques sans participation financière.

M GASC précise que chaque sortie fera l'objet d'une information aux familles et d'un mail aux personnels impactés avec un tableau récapitulatif de toutes les incidences.

- ❖ dans le cadre de l'échange franco-suédois : visite de Lacanau et du Musée de la mémoire canaulaise, 17 élèves de 3^e LCE Anglais, 2 accompagnateurs, de 8h30 à 17h, vendredi 20 septembre 2019.
- ❖ « la ruta de Goya », visite à Bordeaux, 10 élèves de 4^e LCE Espagnol, 2 accompagnateurs, de 8h30 à 19h par le bus de ligne 702.
- ❖ « DUNE » : sortie pédagogique pluridisciplinaire pour toutes les 6^e, en vélo, pique-nique fourni par le collège pour les $\frac{1}{2}$ pensionnaires, de 8h30 à 17h,
 - 6^e2 et 6^e5 : mardi 01 octobre
 - 6^e3 : jeudi 03 octobre
 - 6^e1 et 6^e4 : vendredi 04 octobre

B. Voyages scolaires

Principe adopté lors du précédent CA, pour adoption du budget équilibré et du montant de la participation financière des familles

1. Échange avec la SUEDE :

M GASC présente le programme (cf. Annexe).

Mme TOURENNE et les parents demandent si un montant maximum pour la participation des familles pourrait être fixé. M GASC annonce qu'il proposera une charte des voyages au prochain CA, qu'on pourra y fixer un montant maximum et un échéancier de paiement de 2 à 5 échéances. Cependant, aujourd'hui aucun élément ne peut limiter le coût pour les familles.

M. GASC fait procéder au vote pour arrêter le budget équilibré du voyage et fixer le montant à la charge des familles à 350€

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 16 | 0 | 2 |

M. GASC fait procéder au vote pour l'acceptation du don FSE à hauteur de de 30€/élève participant, soit 510€

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

2. Voyage linguistique en Espagne :

M GASC présente le programme autour de Madrid (cf. Annexe).

Le voyageur est CLC. 50 élèves de 4è1 et 4è2 participeront avec 4 accompagnateurs.

Mme BOISSEAU pose le problème des accompagnateurs et donc, des professeurs absents pendant les voyages.

M GASC précise que les voyages à Paris et en Espagne seront alignés pour ne perturber qu'une semaine les EDT.

M. GASC fait procéder au vote pour arrêter le budget équilibré du voyage et fixer le montant à la charge des familles à 259 €

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

M. GASC fait procéder au vote du don FSE à hauteur de 30€/élève participant.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

3. Voyage à Paris :

M. GASC explique que la réintégration de ce projet fait suite à une nouvelle répartition des services, Mme GATINEAU ayant la classe de 4è5.

Il annonce le programme.

Mme Gatineau précise qu'il n'est pas encore tout à fait arrêté.

M. GASC fait procéder au vote du principe du voyage

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

M. GASC fait procéder au vote pour arrêter le budget équilibré du voyage et fixer le montant à la charge des familles à 321 €

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

M. GASC fait procéder au vote pour l'acceptation du don FSE à hauteur de 30€/élève participant.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

4. Voyage « Nature » en Lozère :

Le voyage s'adresse aux élèves de 2 classes (4è3 et 4è4).

M GASC explique que les activités proposées nécessitent un taux d'encadrement élevé donc 7 accompagnateurs.

Mme BOISSEAU s'étonne de la forte augmentation du montant de la participation des familles.

Mme DUPIOL répond que plus il y a d'élèves plus le coût baisse, que le budget est basé sur un devis actualisé, et vérifié.

Mme DAVOINE cherche le montant voté l'année dernière : 337€.
Chacun cherche à comprendre d'où provient l'augmentation, supérieure à 30€.

M ALLAIS avance un possible positionnement de dates sur des jours fériés.

M LYONNET demande s'il serait possible de faire un appel d'offre pour le transport.

Mme DUPIOL répond qu'il a été infructueux l'année précédente

Les activités proposées sont énoncées par Mme BISCH qui développe sur l'intérêt pour les élèves de ce type de séjour qui les fait se dépasser.

Mme TOURENNE dit que le retour des élèves est très positif.

M GASC propose de voter ce budget tel qu'il est présenté, de chercher à faire baisser le coût par famille et de faire acter alors dans un prochain CA le budget modifié pour répercuter la baisse sur le dernier versement des familles.

M LYONNET avance que les associations de parents d'élèves peuvent être sollicitées pour mener des actions.

Mme LURINE rappelle qu'il avait été redit, au dernier CA, que les porteurs de projet pouvaient lancer des actions pour faire baisser les coûts.

M. GASC fait procéder au vote pour arrêter le budget équilibré du voyage et fixer le montant à la charge des familles à 372 €

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 15 | 0 | 3 |

Mme BOISSEAU précise bien que le voyage n'est pas remis en question, seul le montant pose problème, surtout pour les familles qui doivent le financer pour plusieurs enfants.

M. GASC fait procéder au vote pour accepter le don du FSE à hauteur de 30€/élève participant.

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

M GASC remercie les équipes pour leur investissement et le FSE pour sa participation.

Mme BONNARD-BONNISSOU, suite à des remontées de parents, souhaiterait que l'information sur les voyages soit donnée plus tôt aux parents pour qu'ils puissent anticiper le financement.

IV. CONVENTIONS

A. Bridge

M GASC fait une mise au point sur ses échanges avec les bridgeurs et constate l'absence de convention.

Il soumet au vote l'autorisation de signer une convention type (voir annexe) avec des modifications.

Mme BISCH évoque les problèmes d'occupation des salles.

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 16 | 0 | 2 |

B. Stage en entreprise des élèves de 3è

M GASC rappelle que la restriction concernant les élèves de moins de 14 ans est annulée. C'est une convention tripartite, avec en plus l'engagement de l'élève et du professeur principal.

Mme TOURENNE précise que les élèves peuvent prendre le bus scolaire, qu'ils restent sous statut scolaire.

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention (voir annexe).

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

C. BIA

M GASC propose une convention avec l'aéroclub du Médoc, pour la formation au BIA de 8 élèves, sous la responsabilité de M ALLAIS et M DUMAS.

M LYONNET pose la question du financement.

M ALLAIS répond que le transport est à la charge du collège et rappelle les 100% de réussite de l'an passé.

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 18 | 0 | 0 |

D. Section sportive Golf

M GASC rappelle que la création de cette section a été faite un an après celles de surf et de voile, renouvelées l'année passée. Il faut donc soumettre aujourd'hui la convention (voir en annexe). Il n'y aura aucune modification.

M LYONNET demande des éclaircissements sur le recrutement de la section golf.

M GASC précise qu'il ne reviendra pas sur les décisions passées. Il faudra poser un cadre clair connu de tous : acte de candidature, principe de sélection, aptitudes, décision au cours d'une commission présidée par le chef d'établissement.

M LYONNET s'interroge sur l'obligation d'être licencié au club partenaire pour être retenu.

M GASC répond que ce serait contraire aux principes de l'éducation nationale.

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention (voir annexe).

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 18 | 17 | 0 | 1 |

19h16 : Départ de Mme NOLIBOS

E. Mise à disposition des équipements communaux

Présentation de la convention avec la mairie de Lacanau pour la mise à disposition de l'équipement en cours de construction (voir en annexe).

M GASC remercie la municipalité.

Mme MARZAT annonce que la livraison est prévue après les vacances de Toussaint.

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 17 | 17 | 0 | 0 |

F. Groupement Comptable

Reconduction de la convention (voir annexe) qui définit les modalités de fonctionnement avec l'agence comptable.

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 17 | 17 | 0 | 0 |

V. CONTRATS

Pour autoriser la signature de contrats liés à la maintenance, non soumis à marché public.

19h 24 Départ de Mme BONNARD-BONNISSOU

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de signer la convention

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 16 | 16 | 0 | 0 |

19h27 Départ de Mme MARZAT

VI. DELEGATIONS DE SIGNATURE

Pour faciliter le fonctionnement du collège, il est proposé une délégation de signatures :

- à l'adjointe gestionnaire pour les commandes d'un montant inférieur à 1500€

M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de délégation de signature à l'adjointe gestionnaire

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 15 | 15 | 0 | 0 |

- à la principale adjointe pour le fonctionnement pédagogique



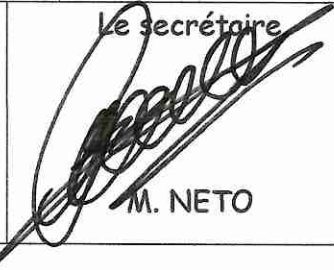


M. GASC fait procéder au vote pour l'autorisation de délégation de signature à la Principale adjointe

| VOTANTS | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|---------|------|--------|------------|
| 15 | 15 | 0 | 0 |

VII. QUESTIONS DIVERSES

Aucune

M. GASC clôt le C.A. à 19h30.

| | | | |
|---|--|--|---|
| La secrétaire  Mme DAVOINE | La secrétaire  Mme GATINEAU | Le secrétaire  M. NETO | Le Président  M. GASC  |
|---|--|--|---|

